VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

Les profils touristiques de territoire

CC DE LA PORTE DES VOSGES MÉRIDIONALES

Édition 2025



JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Photo de la première de couverture : @ Drone Vosges

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLÉS 2023 4

2. GUIDE DE LECTURE 5

3. CARTE D'IDENTITÉ 7

Données de référence 8
Les grandes tendances 2023 10

4. ÉCONOMIE TOURISTIQUE 13

Les emplois touristiques 14
Les investissements touristiques 16

5. HÉBERGEMENTS 17

L'offre en hébergements marchands 18
Hôtellerie 20
Hôtellerie de plein air 21
Les locations saisonnières 22
Hébergements non marchands : les résidences secondaires 24

6. FILIÈRES TOURISTIQUES 26

Tourisme & Patrimoine 27
Événementiels & Jardins 29
Activités de pleine nature & loisirs 30
Bien-être - Thermalisme 32

7. OFFICES DE TOURISME 34

Les chiffres des offices de tourisme 35

8. NOTE MÉTHODOLOGIQUE / CALCUL DES NUITÉES 37

9. GLOSSAIRE 39

Chiffres-clés 2023



5,2 %

Part d'emplois liés au tourisme



307 000 €

montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département à des projets touristiques privés depuis 2019

4 500

lits marchands



9 700

Lits touristiques

5 200

Lits non marchands

GUIDE DE LECTURE

Ce profil touristique de territoire propose une analyse disponible à **plusieurs échelles** :

Par EPCI

12 intercommunalités dans les Vosges

Par territoire d'observation touristique

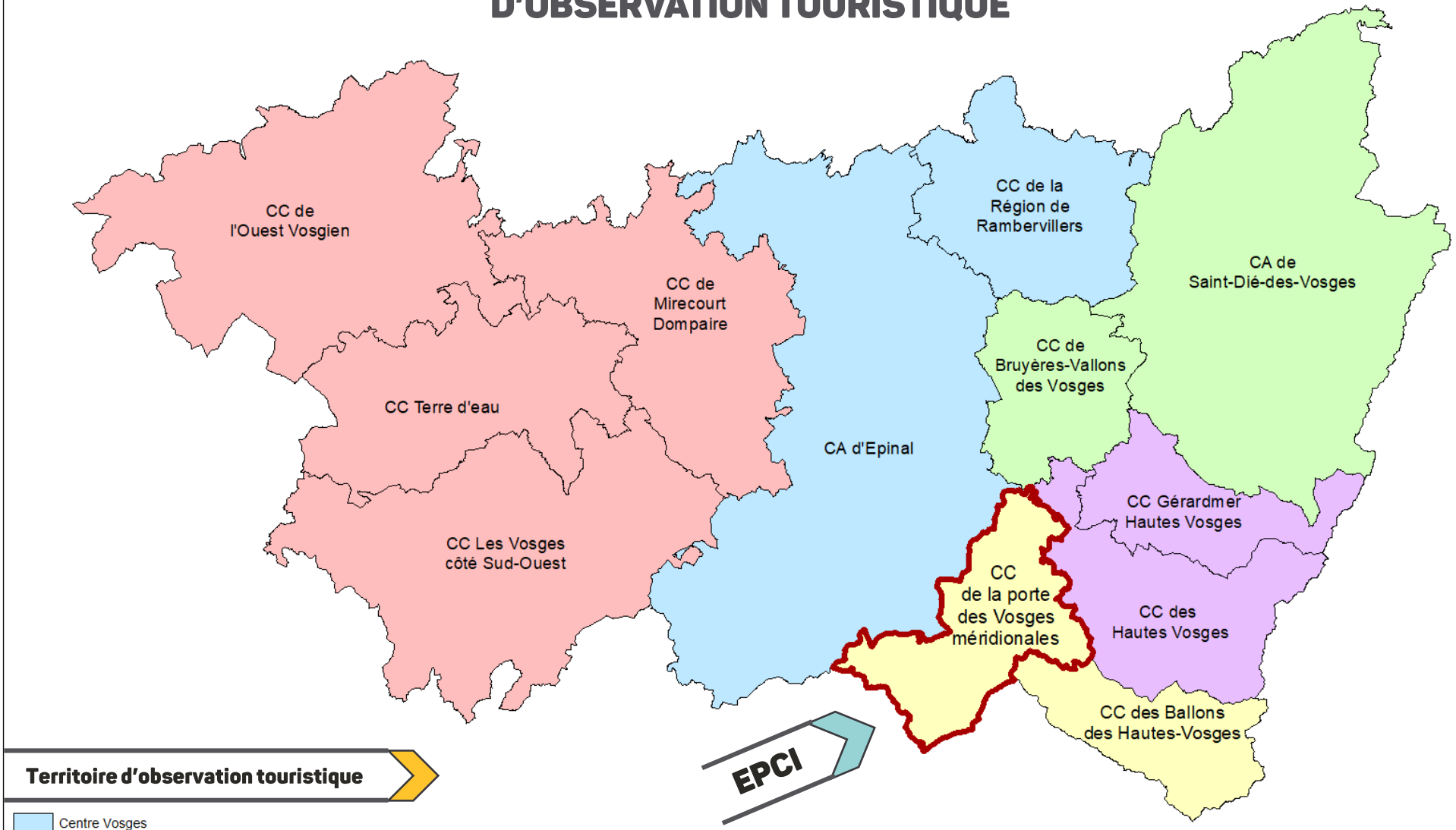
- Pour les données relatives à **Orange Flux Vision** (nombre de touristes, de nuitées...) **: 5 territoires** différents englobant chacun une ou plusieurs intercommunalités

- Pour les données des **locations saisonnières** : **6 territoires** différents englobant une ou plusieurs intercommunalités

Ces échelles seront mentionnées pour chaque thématique, en haut à gauche de la page, en dessous du titre !



LES PÉRIMÈTRES INTERCOMMUNAUX ET LES TERRITOIRES D'OBSERVATION TOURISTIQUE



Réalisation : Conseil Départemental des Vosges - DGS - mission d'appui Prospective, Evaluation, Observatoire et Plan mangérial - septembre 2024

Partie 1

CARTE D'IDENTITÉ



DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

29 504 habitants répartis sur 10 communes

Dont :

- **3** stations classées de tourisme
- **4** communes touristiques
- **2** communes labellisées Stations vertes
- **1** commune labellisée « Petites cités de caractère »

OFFICE DE TOURISME

1 office de tourisme et 2 bureaux d'informations touristiques

13 sites de visite et de loisirs

1 station thermale

1 casino

Sources : Observatoire départemental des territoires et du tourisme des Vosges

MASSIF DES VOSGES
MONTAGNE BUISSONNIÈRE

10

Communes comprises dans le périmètre du Massif des Vosges

3

Communes comprises dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Stations classées tourisme

Plombières-les-Bains
Remiremont
Le Val-d'Ajol

Communes touristiques

Girmont-Val-d'Ajol
Plombières-les-Bains
Remiremont
Le Val-d'Ajol

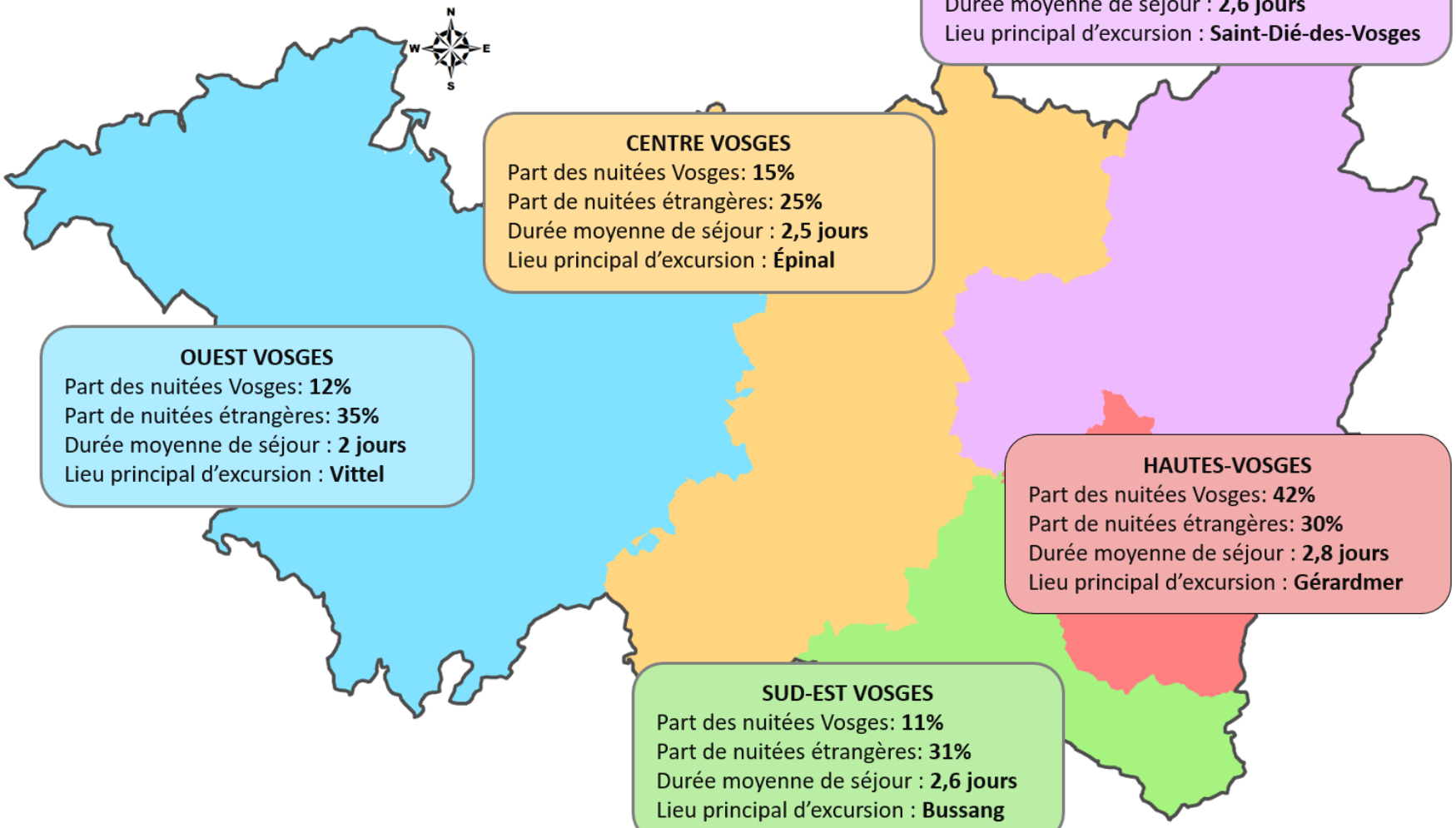
Station verte

Le Val-d'Ajol
Remiremont

Petites cités de caractère

Plombières-les-Bains

LES GRANDES TENDANCES 2023



DEODATIE
Part des nuitées Vosges: **20%**
Part de nuitées étrangères: **32%**
Durée moyenne de séjour : **2,6 jours**
Lieu principal d'excursion : **Saint-Dié-des-Vosges**

CENTRE VOSGES
Part des nuitées Vosges: **15%**
Part de nuitées étrangères: **25%**
Durée moyenne de séjour : **2,5 jours**
Lieu principal d'excursion : **Épinal**

OUEST VOSGES
Part des nuitées Vosges: **12%**
Part de nuitées étrangères: **35%**
Durée moyenne de séjour : **2 jours**
Lieu principal d'excursion : **Vittel**

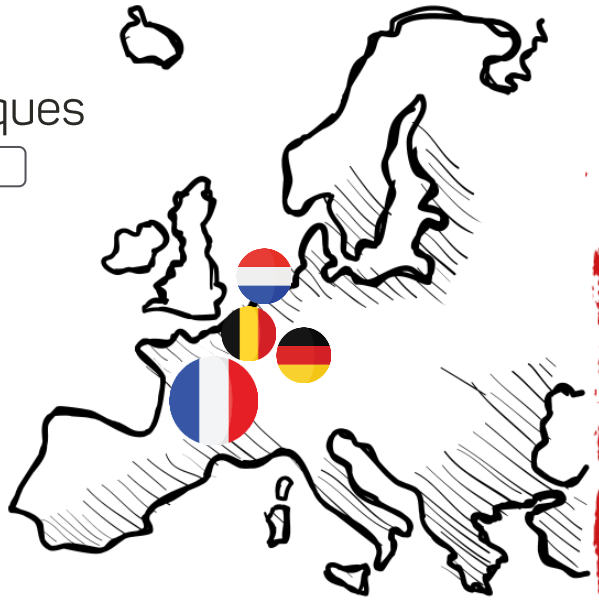
HAUTES-VOSGES
Part des nuitées Vosges: **42%**
Part de nuitées étrangères: **30%**
Durée moyenne de séjour : **2,8 jours**
Lieu principal d'excursion : **Gérardmer**

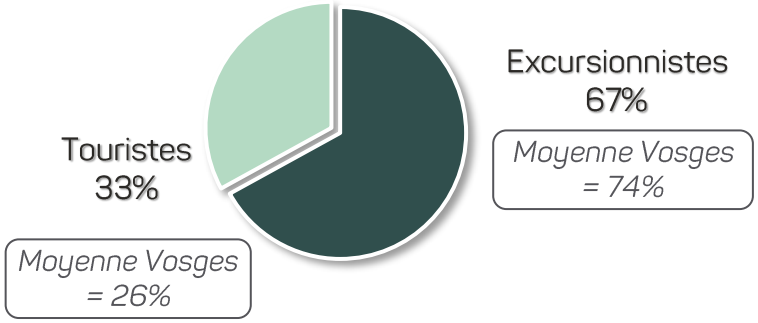
SUD-EST VOSGES
Part des nuitées Vosges: **11%**
Part de nuitées étrangères: **31%**
Durée moyenne de séjour : **2,6 jours**
Lieu principal d'excursion : **Bussang**

Sources :
Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges
IGN-ADMIN-EXPRESS-2022

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission d'Appui : Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Mai 2023

- **1,1 million** de nuitées marchandes et non marchandes
 Part Vosges = 11%
- **374 000** touristes *Part Vosges = 11%*
- **31 %** : part des nuitées touristiques étrangères *Moyenne Vosges = 30%*
- **2,6 jours :** durée moyenne de séjour *Moyenne Vosges = 2,6 j*





Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement ARTGE - Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Pour information Sud-Est Vosges :

Répartition des lits marchands et non marchands

CC de la Porte des Vosges Méridionales	CC des Ballons des Hautes-Vosges
46%	54%

Clientèle étrangère

1. Allemagne
2. Pays-Bas
3. Belgique

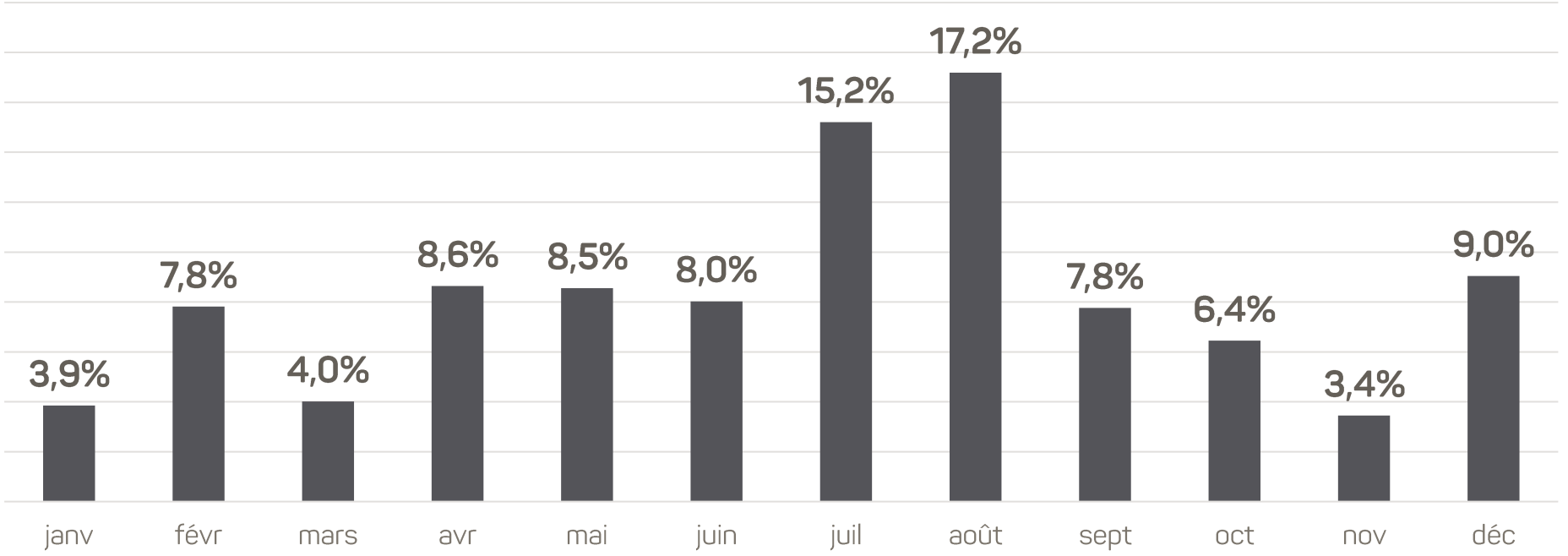
Clientèle française

1. Grand-Est
2. Ile-de-France
3. Hauts-de-France
4. Bourgogne-Franche-Comté
5. Auvergne-Rhône-Alpes



RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES 2023

NUITÉES MARCHANDES ET NON MARCHANDES*

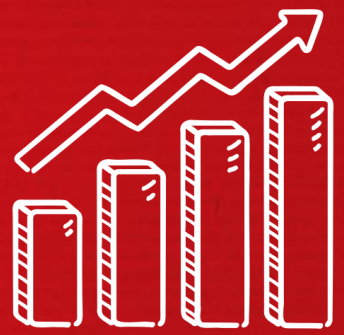


**Flux Vision est un outil de mesure des flux de déplacements touristiques.*
Cette technologie ne permet pas de distinguer les nuitées passées dans un hébergement marchand ou non marchand (cf. Note méthodologique p42)

Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2022-2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Partie 2

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

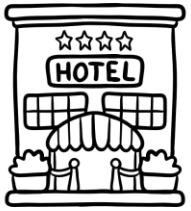


LES EMPLOIS TOURISTIQUES

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

5,2%
Part des emplois liés au tourisme

Moyenne Vosges : 6,7%



10,8%
des entreprises touristiques du département



8,6%
des emplois touristiques du département

+ 5,4% depuis 2019

Evolution Vosges : +5,7%

Répartition des emplois touristiques par commune (Top 3)

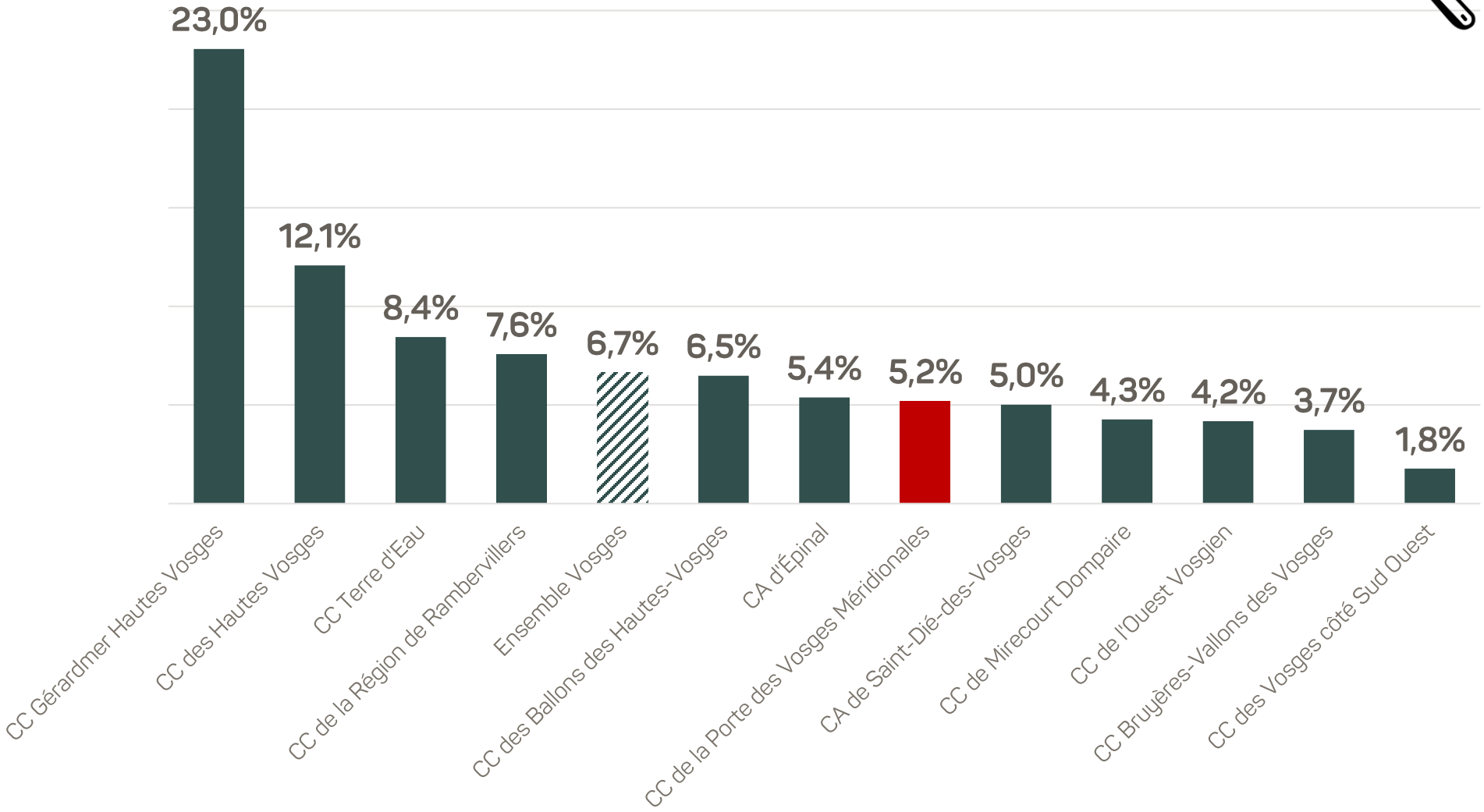
1. Remiremont (38,9%)
2. Plombières-les-Bains (19,5%)
3. Saint-Etienne-Lès-Remiremont (14,2%)

78,4%
des salariés travaillent dans l'hôtellerie et la restauration

Moyenne Vosges : 80,6%

Part des emplois salariés du secteur du tourisme sur l'ensemble des emplois salariés de l'EPCI
Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2019-2022)

PART DES EMPLOIS LIÉS AU TOURISME PAR EPCI



Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2019-2022)

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES PRIVES

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

4 385 500 €

Montant des investissements subventionnables depuis 2019



307 000 €

Montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département aux projets touristiques privés depuis 2019

Exemple des principaux investissements réalisés :

- **Création d'hébergement insolite**
- **Création d'un meublé de tourisme**
- **Rénovation d'un restaurant**

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données de 2019 à 2023)

Partie 3

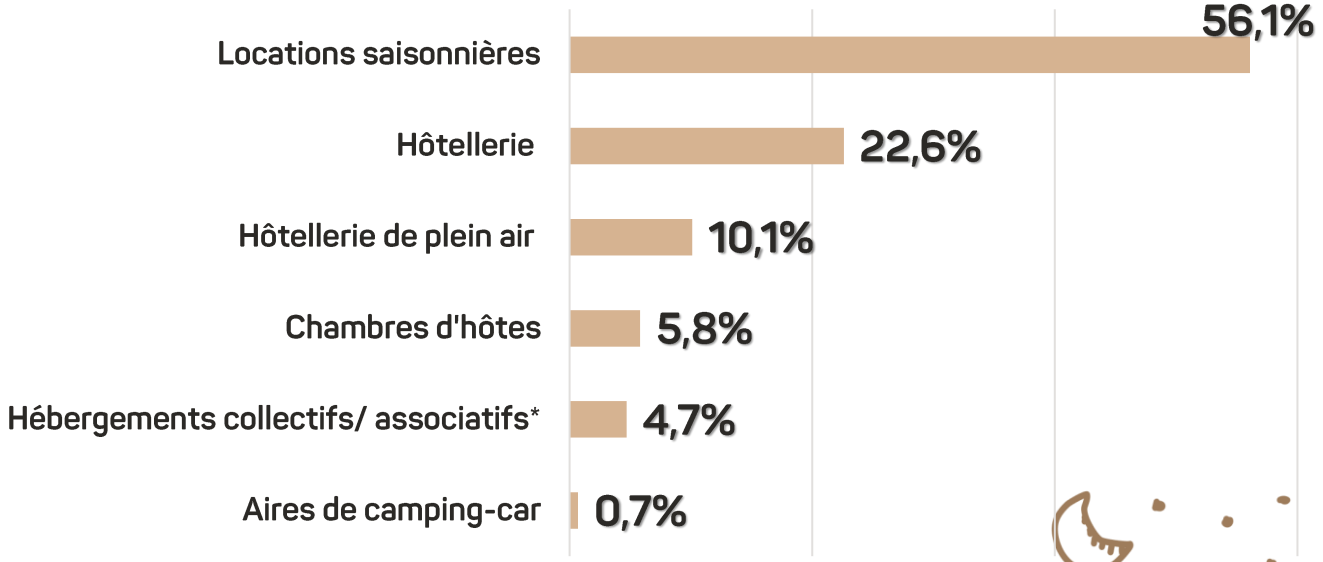
HÉBERGEMENTS



L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

Répartition des lits marchands par type d'hébergements



* Hébergements collectifs et associatifs : Résidences de tourisme, Villages vacances, maisons familiales, centres sportifs, auberges de jeunesse, gites de groupe, accueils collectifs de mineurs

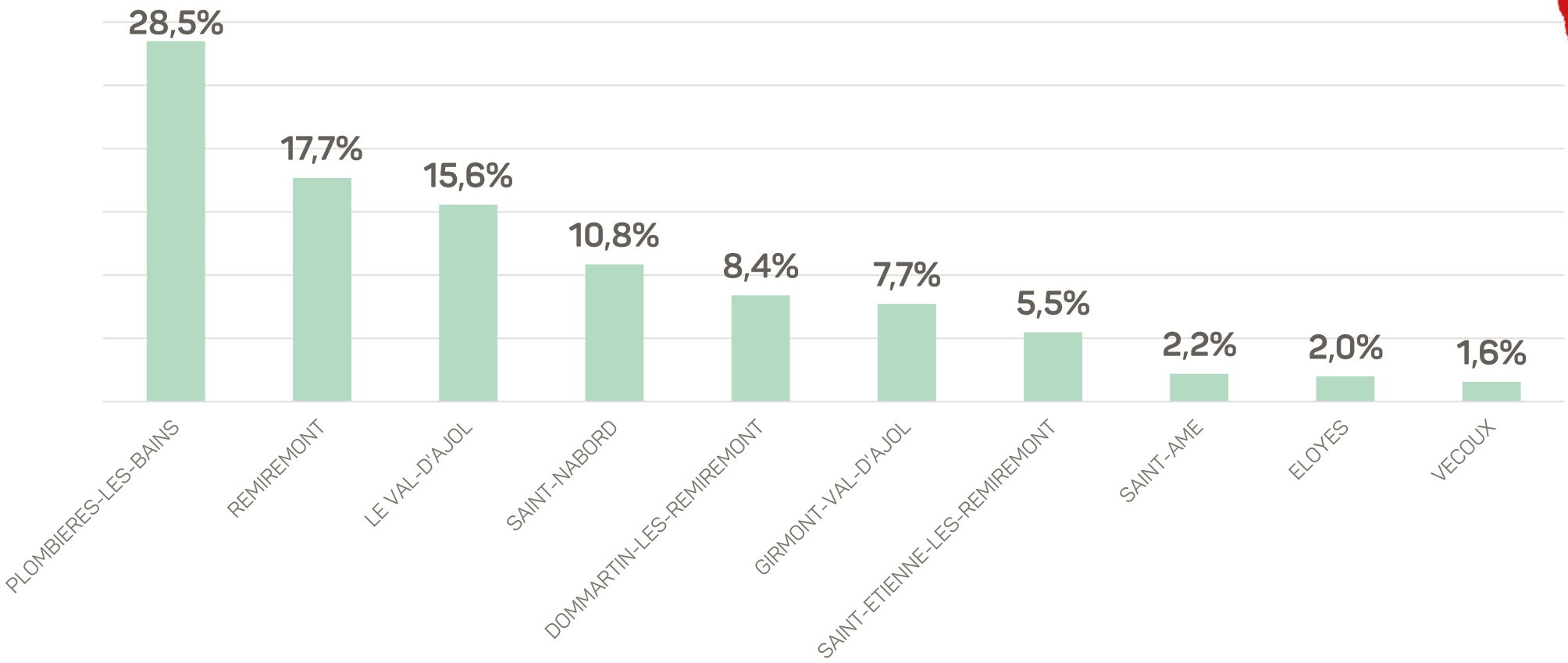


Source : Taxe de séjour CC de la Porte des Vosges Méridionales (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

4 500
lits marchands


© Bartosch Salmanski

RÉPARTITION DU NOMBRE DE LITS EN HÉBERGEMENT MARCHAND PAR COMMUNE



Source : Taxe de séjour CC de la Porte des Vosges Méridionales (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales



14 établissements

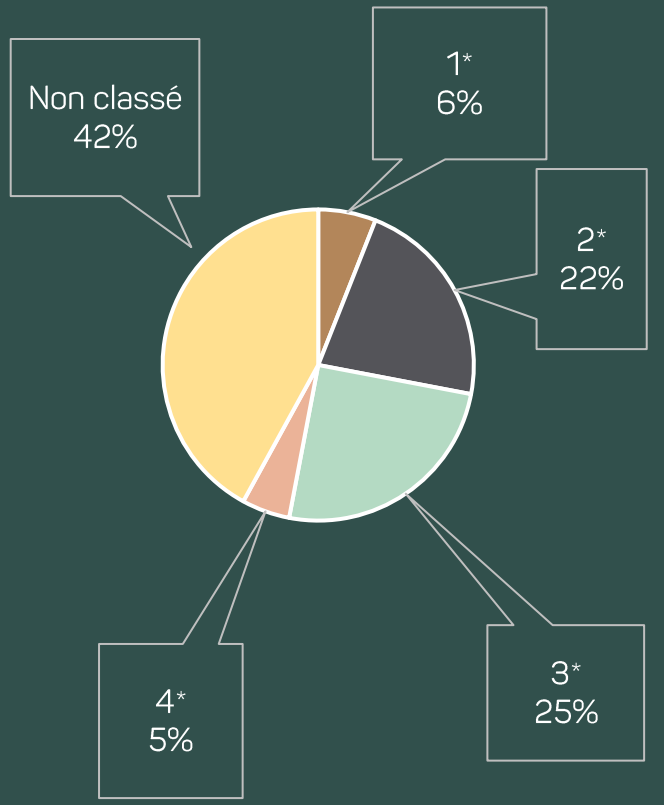


1 029 lits

C'est :

13,0% des lits dans l'hôtellerie vosgienne
le 3ème territoire en termes de lits hôteliers

RÉPARTITION DES LITS PAR CLASSEMENT



Source : Taxe de séjour CC de la Porte des Vosges Méridionales (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

6 établissements

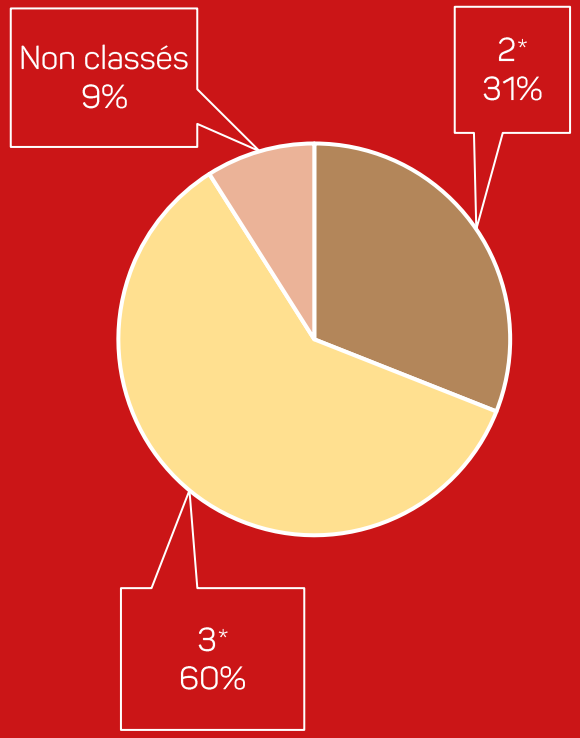
458 lits

C'est :

2,6% des lits dans l'hôtellerie de plein air vosgienne

le 9ème territoire en termes de lits

RÉPARTITION DES LITS PAR CLASSEMENT



Source : Taxe de séjour CC de la Porte des Vosges Méridionales (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

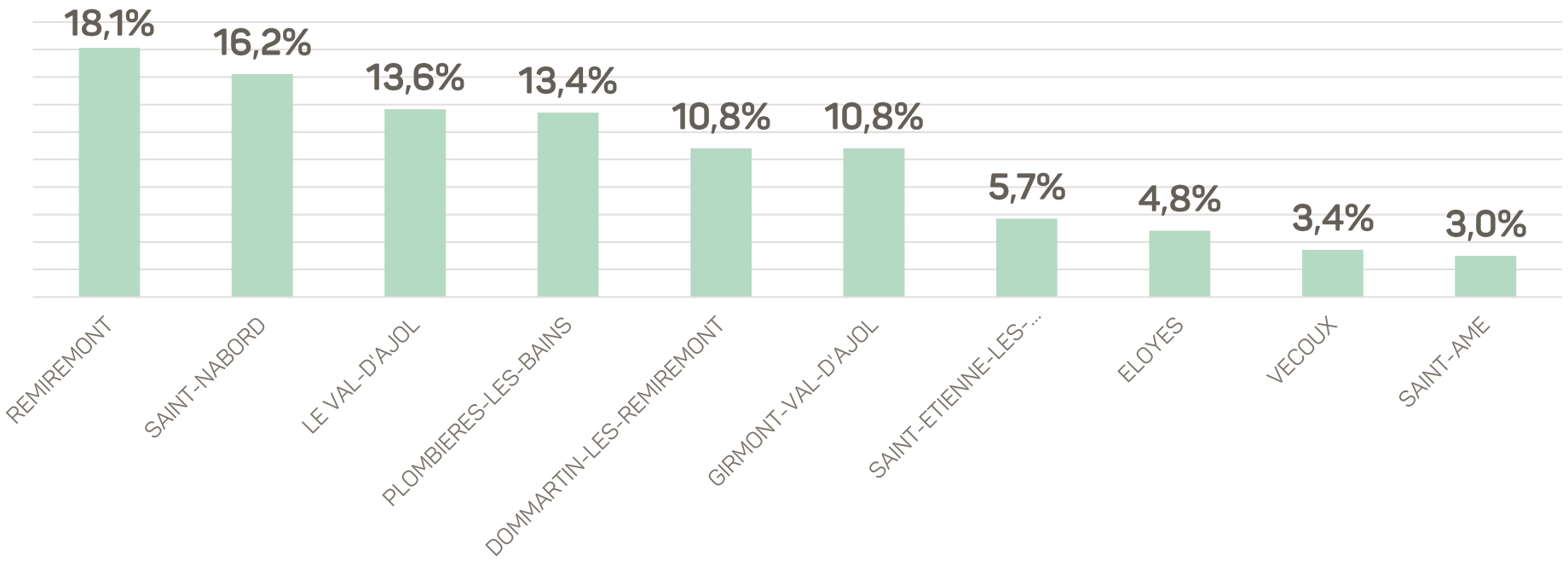
LES LOCATIONS SAISONNIERES

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

314 logements* pour **1 258** lits

Part Vosges : 5,3%

RÉPARTITION DU NOMBRE DE LITS PAR COMMUNE

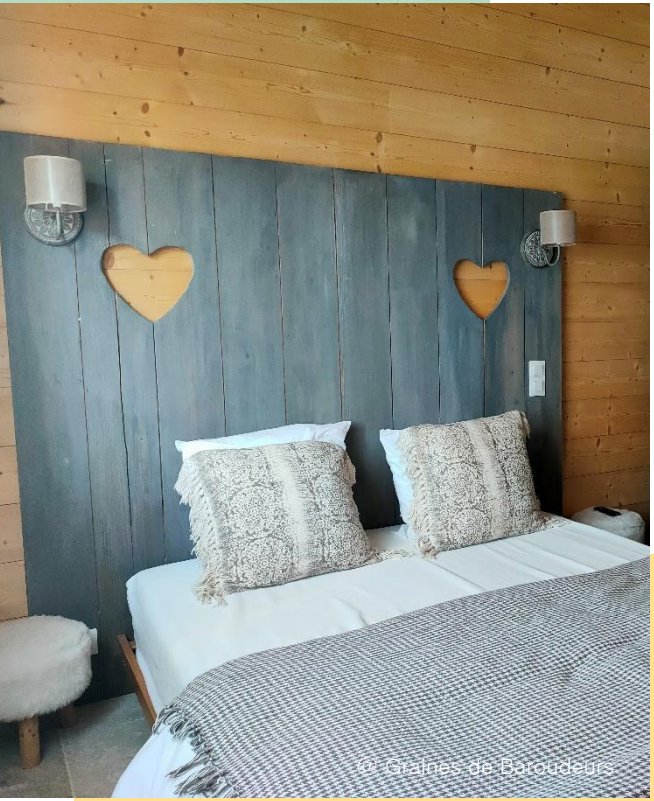


** Logements loués au moins 1 fois par mois*

Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2024)

LES LOCATIONS SAISONNIERES - FRÉQUENTATION AIRDNA

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales



134 400 nuitées

Part Vosges = 3,7%

- 10,3% vs 2023

Evolution Vosges : -12,1%

4,33 millions d'€ de revenus

Part Vosges = 3,2%

- 6,8% vs 2023

Evolution Vosges : -6,6%

Taux d'occupation : 33,3%

Moyenne Vosges = 33,1%

Durée moyenne de séjour : 3,2 jours

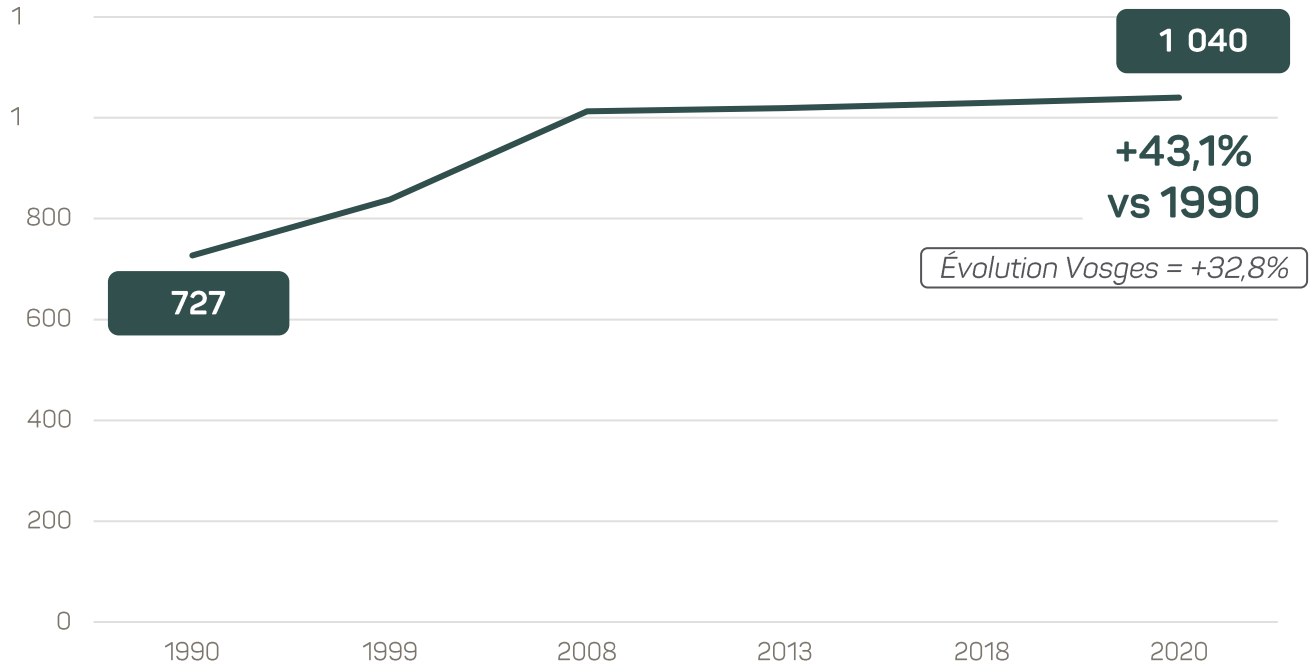
Moyenne Vosges = 3,2 jours

Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2023-2024)

HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS : LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ENTRE 1990 ET 2020



Source : INSEE, base logements (valeurs 2023)

1 040

résidences secondaires

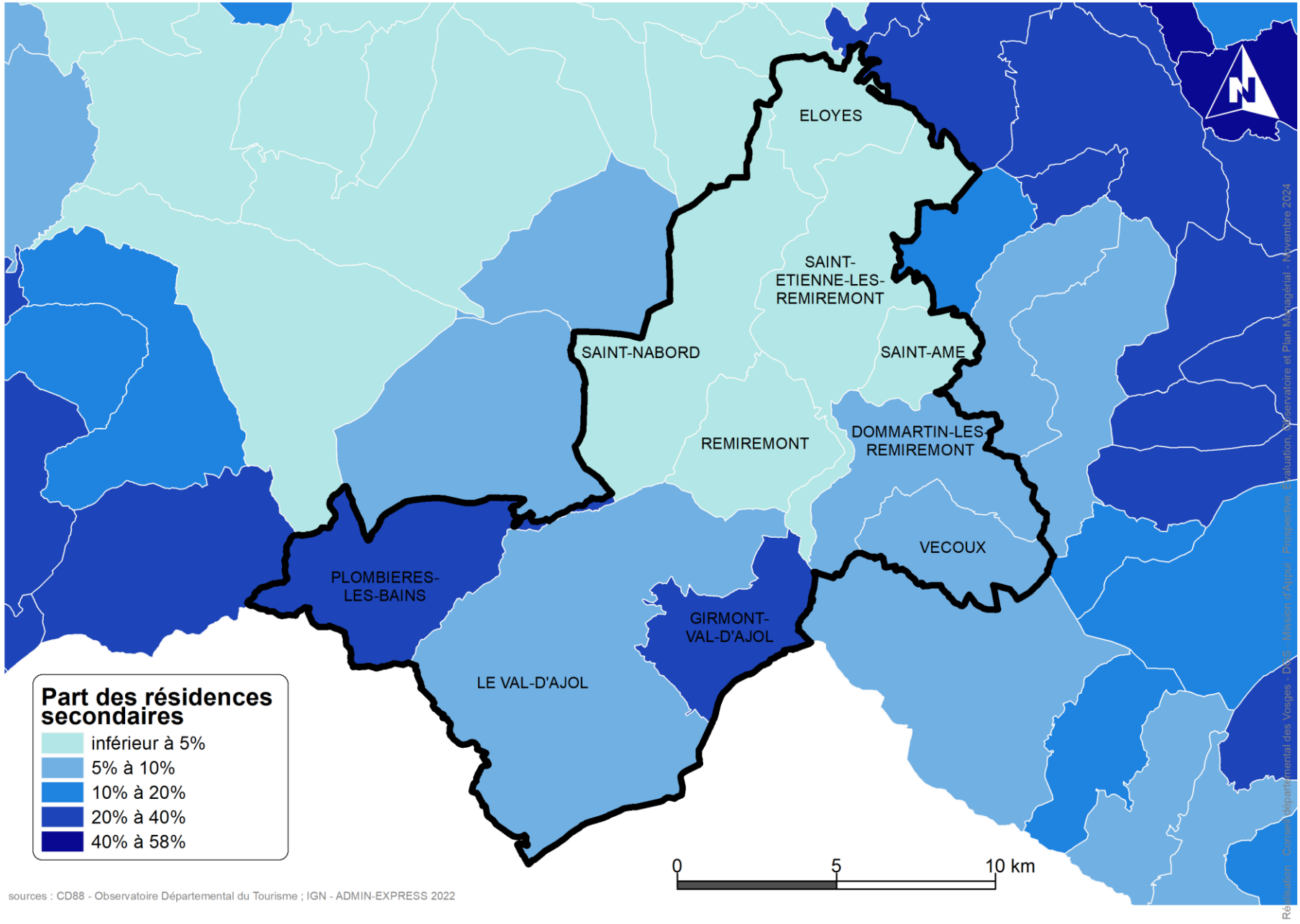
Part Vosges = 4,9%

Soit **6,1%** de l'ensemble des logements de la communauté de communes (Vosges : 9,9 % ; France : 9,8 %)

5 200

lits non marchands

Part des résidences secondaires sur le total des logements par commune



sources : CD88 - Observatoire Départemental du Tourisme ; IGN - ADMIN-EXPRESS 2022



Partie 4

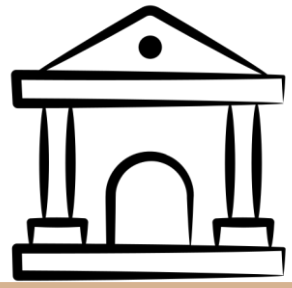
FILIÈRES TOURISTIQUES





TOURISME & PATRIMOINE

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales



MUSÉES ET SITES DE VISITES

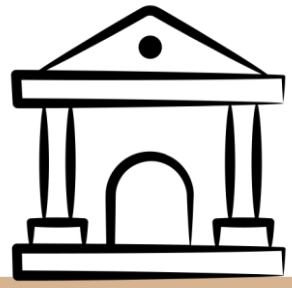
Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
MAISON DU PATRIMOINE	DOMMARTIN-LES-REMIREMONT	MUSÉES	**ND***
MUSÉE LOUIS FRANÇAIS	PLOMBIERES-LES-BAINS	MUSÉES	ND
MUSÉE CHARLES DE BRUYÈRES	REMIREMONT	MUSÉES	ND
MUSÉE CHARLES FRIRY	REMIREMONT	MUSÉES	ND
MAISON D'HISTOIRE ET PATRIMOINE	SAINT-NABORD	MUSÉES	ND

ND* : données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

TOURISME & PATRIMOINE

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales



MUSÉES ET SITES DE VISITES

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
FORT DU PARMONT	REMIREMONT	SITES DE DÉFENSE ET LIEUX DE MÉMOIRE	**ND***
LE PALAIS ABBATIAL	REMIREMONT	SITES RELIGIEUX	ND
LA CRYPTE DE L'EGLISE SAINT PIERRE	REMIREMONT	SITES RELIGIEUX	ND
PARC MINIATURE ALSACE-LORRAINE	PLOMBIERES-LES-BAINS	PARCS DE LOISIRS	ND
TRAIN TOURISTIQUE	PLOMBIERES-LES-BAINS	TRANSPORTS TOURISTIQUES	ND
LE SAINT-MONT	SAINT-AME	SITES RELIGIEUX	ND

ND* : données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)



ÉVÉNEMENTIELS

Les événementiels	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
LA FOIRE AUX ANDOUILLES	LE VAL D'AJOL	ÉVÉNEMENTIEL	**ND***
LE CARNAVAL VENITIEN	REMIREMONT	ÉVÉNEMENTIEL	ND
INFERNAL TRAIL	SAINT NABORD	ÉVÉNEMENTIEL	ND

JARDINS



Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
UNE FIGUE DANS LE POIRIER	LE GIRMONT - VAL D'AJOL	JARDINS	ND
LES JARDINS EN TERRASSE	PLOMBIERES-LES-BAINS	JARDINS	20 000

ND* : données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & LOISIRS

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
PLAN D'EAU DE REMIREMONT	REMIREMONT	PARCS DE LOISIRS (Parcs aquatiques et bases nautiques)	**ND***
STATION DE TRAIL	SAINT NABORD	ACTIVITÉS SPORTIVES	ND
SENTIER MUSICAL	PLOMBIERES-LES-BAINS	SENTIER DÉCOUVERTE	ND
JARDINS EN TERRASSE - ACCROBRANCHE	PLOMBIERES-LES-BAINS	PARCS DE LOISIRS	ND

ND* : données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

À SAVOIR



MASSIF DU FOSSARD

En hauteur sur les vallées de la Moselle et de la Moselotte

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & LOISIRS

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

C'est aussi :

Le vélotourisme

1
Voie verte

3
Boucles cyclo-sportives

1
Boucle patrimoine

\+

Un stade VTT balisé Fédération Française de Cyclisme à Remiremont

16
structures labellisées
Accueil Vélo

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données 2023)



© Epinal Tourisme

BIEN-ÊTRE
LE THERMALISME

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

NOMBRE DE CURISTES ASSURÉS SOCIAUX EN 2023

4 300	La-Vôge-les-Bains
3 600	Vittel
1 100	Plombières-les-Bains
1 100	Contrexéville

Source : Cneth (Conseil national des exploitants thermaux) données 2023



1

station thermale

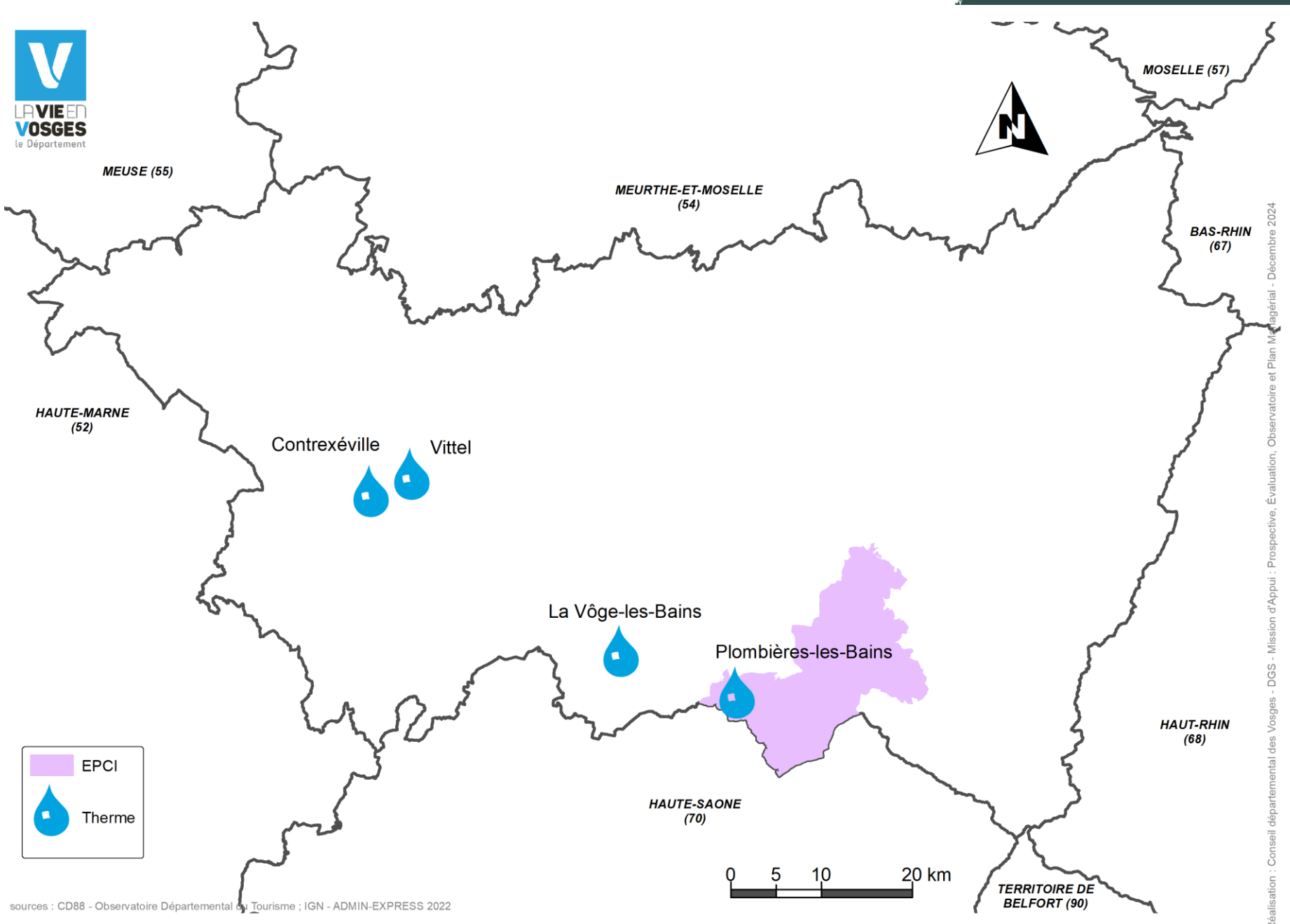
1 100

curistes assurés sociaux en 2023

Ouverture partielle en 2023

Part Vosges = 11%

Communes d'implantation des stations thermales



sources : CD88 - Observatoire Départemental du Tourisme ; IGN - ADMIN-EXPRESS 2022

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission d'Appui : Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Décembre 2024

Partie 5



LES OFFICES DE TOURISME



LES CHIFFRES DES OFFICES DE TOURISME

Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales

OFFICE DE TOURISME

1 office de tourisme à Remiremont
2 bureaux d'informations touristiques :
Plombières-les-Bains et Le Val-d'Ajol



11 800 demandes d'informations

+ 8% vs 2022

Part Vosges = 8%



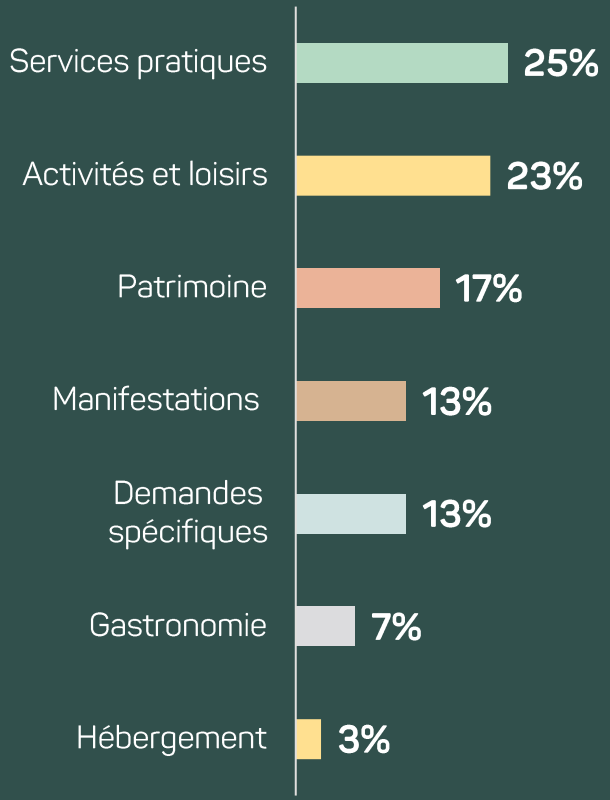
21 600 visiteurs

+ 14% vs 2022

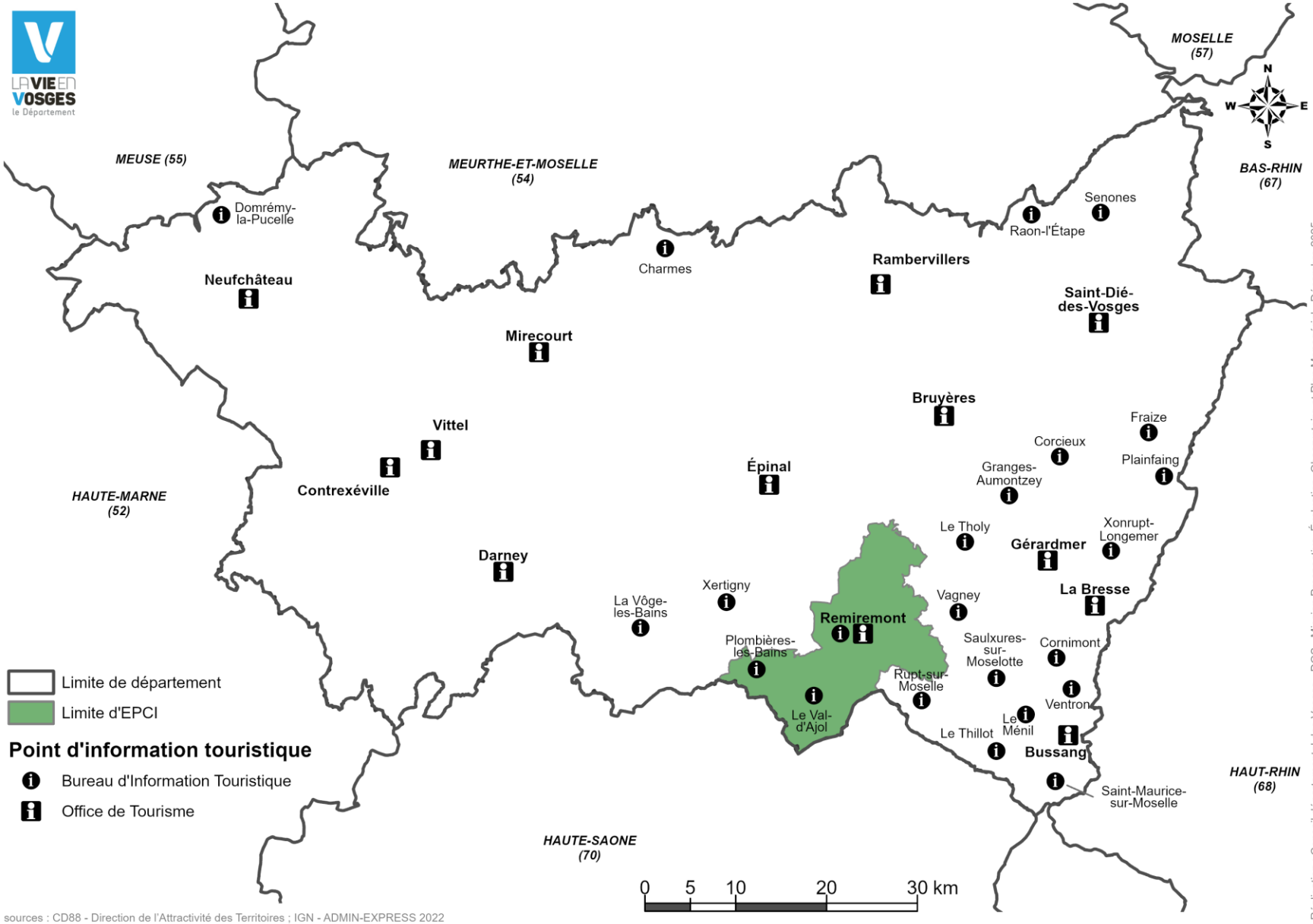
Part Vosges = 6%

Source : AVIZI données 2023 (données sous-estimées)

LES PRINCIPALES DEMANDES FAITES A L'OFFICE DE TOURISME ET AUX POINTS D'INFORMATIONS



Communes d'implantation des points d'information touristique



Note méthodologique Calcul des nuitées



© CD88

Nuitées marchandes et non marchandes

Source : Orange Flux Vision

Méthode de calcul

Orange Business Services a mis en place un outil d'observation des flux de mobilité touristiques à partir des informations techniques issues du réseau mobile Orange.
A partir d'échantillons massifs et représentatifs, cet outil donne accès à des indicateurs statistiques sur la fréquentation, l'origine géographique ou encore le profil de la clientèle

Cette technologie a l'avantage de suivre l'ensemble des flux touristiques d'un territoire, quelque soit le type d'hébergements choisis par la clientèle.

Les données fournies dans le cadre de ce dispositif sont issues de procédé d'anonymisation, en conformité avec les exigences de la CNIL.

Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des 6 territoires infra d'observation touristiques du département des Vosges

Nuitées marchandes

Sources : AIRDNA-ARTGE
Taxe de séjour

Méthode de calcul

Les données de la taxe de séjour ont été utilisées pour calculer le nombre de lits marchands global et pour connaître le nombre des hébergements totaux dans les Vosges. Ces données sont disponibles à l'échelle des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) .

Cependant, pour les données des locations saisonnières, il a été choisi de partir des données fournies par AIRDNA. L'ARTGE (Agence Régionale du Tourisme du Grand-Est) réalise une estimation des nuitées calculées sur le nombre de logements réservés sur les plateformes AIRBNB et VRBO (ex Homeaway).
Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des EPCI du département des Vosges.

Glossaire



© Vincent Damarin

Commune : La commune est la plus petite subdivision administrative française. Au 1er janvier 2023, la France comptait 34 945 communes : 34 816 en métropole et 129 en outre-mer. Depuis le 1er janvier 2025, il n'y a plus que 506 communes dans les Vosges.

Curistes assurés sociaux : personnes venues réaliser une cure thermale de 15 jours et affiliées à l'organisme d'assurance maladie.

Durée moyenne de séjour : durée de séjour d'un touriste en nombre de jours.

Durée de séjour maximale : durée maximale de séjour d'un touriste en nombre de jours (disponibles uniquement pour les locations saisonnières)

Emploi salarié / non salarié : Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire (INSEE).

EPCI : Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarités (ex : Communauté de communes, Communauté d'agglomération...).

Excursionniste : personne ayant réalisé une visite à la journée (pas de nuitées)

Entreprise touristique : entreprise déclarant au moins un salarié travaillant dans le secteur du tourisme

Lits marchands et non marchands : les lits marchands ont une vocation locative (lits en gîte, auberge, hôtel...). Les lits non marchands quant à eux n'ont pas vocation à être loués (lits provenant de résidence secondaire, hébergement familial...).

Offres actives/logements : Nombre de logements ayant été réservés au moins 1 fois dans l'année.

Nuitées : Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les touristes dans un hébergement (marchand ou non marchand)

Points d'informations touristiques : lieu d'accueil permettant de fournir au public des informations touristiques adéquates (hébergements, activités, patrimoine, restauration...)

Sites de visite et de loisirs : il s'agit de lieux, de structures accueillant des visiteurs. Ils peuvent être payants ou gratuits. Il peut s'agir de sites archéologiques, de châteaux, de lieux de mémoire, de sites naturels, de parcs de loisirs, de transports touristiques, de parcs animaliers, de patrimoines industriels, artisanaux, agricoles ou encore techniques....

Taux de fonction touristique : nombre de lits marchands et non marchands pour 100 habitants. Permet de voir la pression des hébergements touristiques sur le territoire.

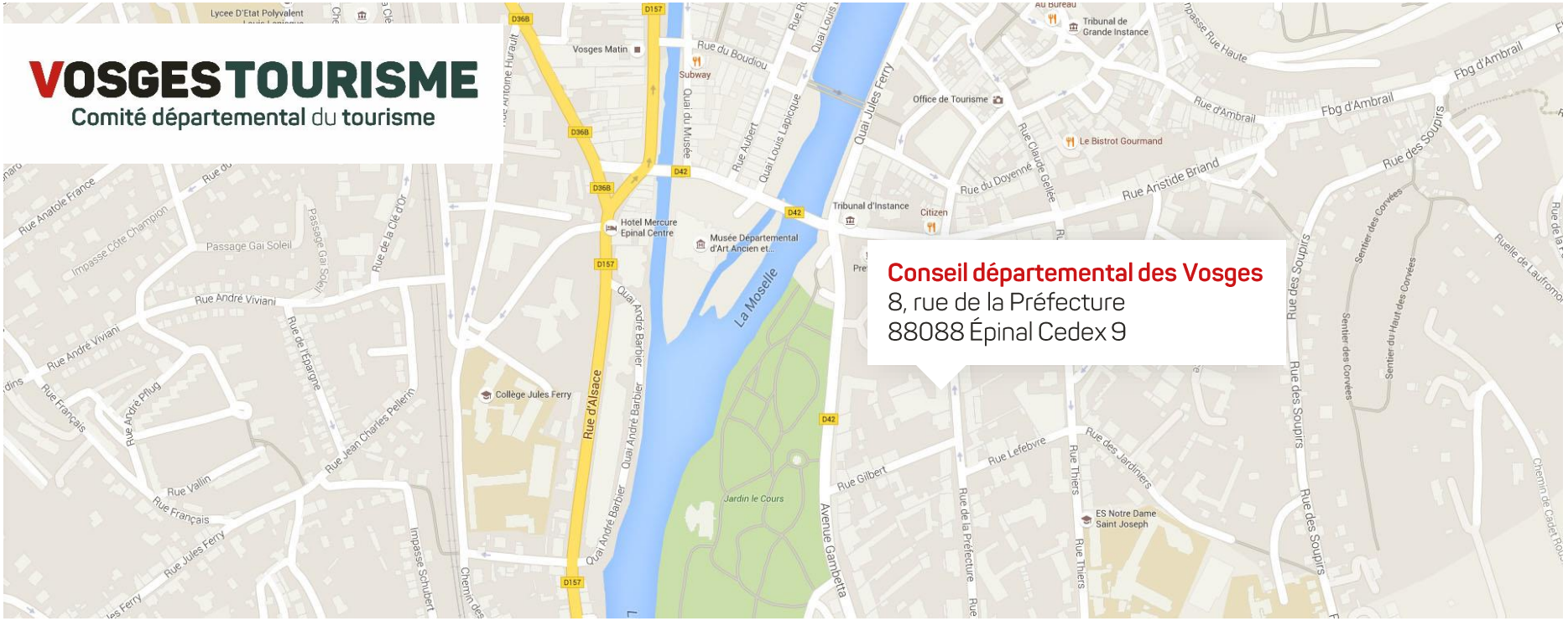
Taux d'occupation : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (ou emplacements) occupés et le nombre de chambres (ou emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'occupation maximal : il s'agît du taux d'occupation le plus élevé observé pendant une période.

Touriste : personne qui passe au moins une nuit dans les Vosges, en dehors de son domicile, pour motif personnel (loisirs, visite parents ou amis, santé...) ou professionnel (affaires, congrès, salon...).

Visiteur : un(e) excursionniste ou un(e) touriste

VOSGESTOURISME
Comité départemental du tourisme



CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
Observatoire départemental du tourisme

Manon JACQUOT

mjacquot1@vosges.fr

+33(0)3 29 38 53 59

Professionnels du tourisme, rejoignez-nous sur :

@VosgesTourismePro

Et sur notre site internet :
tourismepro.vosges.fr

VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES